



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Colloque « Europe et International » - 22 mars 2016

La coopération décentralisée et l'aide au développement par les collectivités locales

Mme Delphine LEMAIRE, Chargée de coopération au
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales du Nord-
Pas-de-Calais-Picardie : delphine.lemaire@npdcp.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

La relation entre collectivités et MAEDI, avec le SGAR comme intermédiaire régional pour l'État

Le MAEDI soutient les projets de coopération décentralisée portés par les collectivités françaises (au niveau national = 12 800 projets de coopération menés par près de 5 000 collectivités françaises avec 9 000 collectivités étrangères dans 146 pays).

Le Préfet de région, représentant territorial de l'État (rôle interministériel) a un rôle d'intermédiaire entre les collectivités et le MAEDI (au niveau régional : 1069 projets menés par 398 collectivités auprès de plus de 60 pays).



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Intervention des préfectures via 3 étapes :

- rédaction d'avis sur les candidatures déposées par les collectivités de la région en réponse à des appels à projets (thématiques, annuels ou triennaux),
- signature d'arrêtés préfectoraux de versement de subventions (crédits délégués par le MAEDI),
- relais d'information pour la télédéclaration de l'aide publique au développement et la mise à jour de l'atlas de la coopération décentralisée (www.cncd.fr).

La télédéclaration de l'aide publique au développement

- Les collectivités territoriales et groupements qui participent à des actions de coopération décentralisée doivent télé-déclarer (www.cncd.fr) chaque année leur aide publique au développement = montant en ressources propres (y compris les frais de service) alloués à des projets dans des pays en développement, soit directement, soit via des associations ou ONG locales agissant pour leur compte.
- Celles qui n'auront pas télé-déclaré leur APD ne pourront prétendre aux demandes de subventions dans le cadre des appels à projets cofinancés par le ministère des Affaires étrangères.
- La télédéclaration « e-APD 2016 » portant sur les montants de l'année calendaire 2015, sera ouverte en ligne de mi-avril à mi-juin 2016.



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Le système de la bourse-projet

- Rendez-vous sur le site : www.cncd.fr - rubrique « Atlas et Bourse projets » puis « Recherche avancée Bourse projets ».
- Vous trouverez les projets de développement local (développement urbain, développement durable, eau et assainissement, éducation...) en cours de montage à l'étranger et qui peuvent vous intéresser.
- Prise de contact nécessaire avec le Service de coopération et d'action culturelle du pays concerné



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Les appels à projets du MAEDI

- Appels à projets annuels, triennaux ou conjoints
Pour 2016 : Sénégal, Tunisie, Territoires palestiniens, Maroc + appel à projets Climat 2 + appel Mobilité Jeunesse 2 sur 2016-2018 (insertion professionnelle)
- Procédure dématérialisée : www.cncd.fr
- Cofinancements MAEDI (de 15 % à 35 %) si dossier retenu par le comité de sélection
- Avis Préfecture de Région + avis Ambassade de France
- Nécessité de prendre contact avec le réseau régional multiacteurs “Lianes coopération” pour l’aide au montage de projet voire pour bénéficier de formations



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Pour toute question, vous pouvez m'adresser un mail :

delphine.lemaire@npdcp.gouv.fr